

Unité départementale du Val de Marne

Unité de contrôle interdépartementale n° 2

Adresse : Immeuble Le Pascal, avenue du Général de Gaulle – CS 90043 – 94046 Créteil cedex

Téléphone : 01 49 56 29 28

Mail : drieets-idf-ud94.uc2@drieets.gouv.fr

Responsable de l'unité de contrôle : Nimira HASSANALY		
Section	Secteur	Agent compétent
2-1	Sur la zone aéroportuaire d'Orly et sur les communes d'Ablon-sur-Seine, Chennevières-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Créteil, Orly, Rungis, Saint-Maur-des-Fossés, Thiais, Villeneuve-le-Roi : les entreprises de transports aériens (codes NAF 51 10Z et 51 21Z) et AEROPORTS DE PARIS, ainsi que leurs CSE Zone aéroportuaire d'Orly : terminal Ouest et le bâtiment de Jonction.	Nimira HASSANALY
2-2	Zone aéroportuaire d'Orly : terminal Sud et la zone centrale.	Florence LESPIAUT
2-3	Zone aéroportuaire d'Orly : zones Cargo, Orly Industries, Orly Parc, Orlytech, Les Avernaises et Cœur d'Orly, parcs Juliette, Alizé, Tivano et Vandavel.	Marie DHERBASSY